



**CÉGEP
À DISTANCE**

Partout avec vous



ÉTUDIANT IMMIGRANT

Conditions d'admission selon votre situation

Pour les **citoyens canadiens nés à l'extérieur du Canada ou les résidents permanents**, les conditions d'admission sont les mêmes que celles des étudiants nés au Québec. Ainsi, vous devez avoir obtenu l'équivalent du diplôme d'études secondaires (DES).

Les personnes **détentrices d'un visa étudiant** ne peuvent être admises au Cégep à distance.

Vous devez prendre connaissance des sections suivantes de notre site à **cegepadistance.ca** avant de transmettre votre demande d'admission :

- Conditions d'admission ;
- Périodes d'inscription ;
- Matériel technologique obligatoire ;
- Frais à déboursier.

Équivalence de scolarité pour des études réalisées à l'extérieur du Canada

Si vous avez effectué des études à l'extérieur du Canada, vous devez fournir, avec la preuve de votre statut au Canada, une attestation de scolarité émise par un service d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec. Vous pouvez adresser votre demande d'attestation au Cégep à distance. Pour ce faire, vous devez nous faire parvenir tous les documents pertinents à l'étude de votre scolarité : diplômes et relevés de notes, dont ceux des 10^e, 11^e et 12^e années. Vos documents doivent être en français ou en anglais. S'il s'agit d'une traduction, celle-ci doit avoir été effectuée par un traducteur agréé et doit être accompagnée de la copie des documents originaux. Vous devez également effectuer votre paiement par carte de crédit Visa ou Mastercard (voir Frais à déboursier à **cegepadistance.ca/frais**).

Vous pouvez également obtenir une évaluation comparative délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (514 864-9191 ou 1 877 864-9191). Des renseignements supplémentaires sont publiés sur le site du MIFI à **<https://www.quebec.ca/emploi/reconnaissance-etudes-experience/faire-reconnaitre-competences-acquises-etranger/obtenir-evaluation-comparative>**.

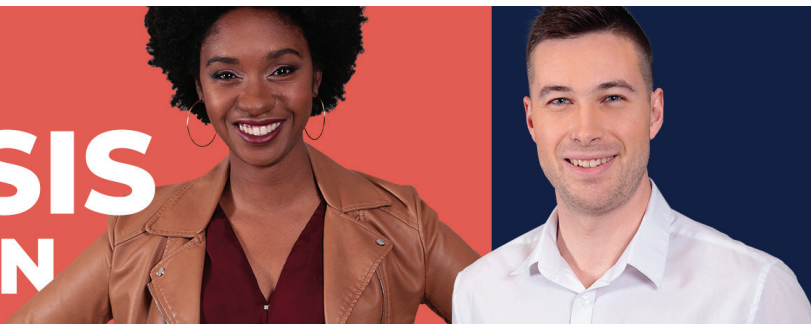
Le Cégep à distance peut, selon le cas, vous imposer la passation d'un test de classement en français.



INSCRIPTION EN LIGNE EN TOUT TEMPS À CEGEPADISTANCE.CA

infoscol@cegepadistance.ca | 514 864-6464 | 1 800 665-6400

RÉUSSIS À TA FAÇON



Frais à déboursier selon votre situation

Les **citoyens canadiens et les résidents permanents qui demeurent au Québec** doivent faire parvenir au Cégep à distance des documents attestant leur résidence au Québec et déboursier les frais réguliers.

Les **citoyens canadiens ou les résidents permanents qui ne peuvent se qualifier en tant que résidents du Québec** doivent déboursier des droits de scolarité spécifiques à leur situation.

Consultez cegepadistance.ca/frais.

Aide financière aux études

Selon votre situation, vous pourriez être admissible aux prêts et bourses.

Consultez cegepadistance.ca/pretssetbourses.

LE CÉGEP À DISTANCE EN UN COUP D'ŒIL

À votre rythme, où vous voulez, quand vous voulez

Accompagnement pédagogique et soutien scolaire

Jusqu'à 6 mois pour remettre les devoirs et jusqu'à 3 mois pour passer les évaluations dès la réception de la note de votre dernier devoir

Ordinateur et accès à Internet requis

Aide financière aux études (si admissible)

Portes ouvertes en ligne en septembre, janvier et avril
cegepadistance.ca/portesouvertes

INSCRIPTION EN LIGNE EN TOUT TEMPS À CEGEPADISTANCE.CA

infoscol@cegepadistance.ca | 514 864-6464 | 1 800 665-6400